

## LE CREDIT HYPOTHECAIRE CANADIEN INCORPORE

Qu'est-ce au juste que cette institution? Une oeuvre financière et philanthropique à la fois.

Ce n'est qu'en 1910, dans un congrès privé, qu'il fut question au Canada de ce point d'économie sociale: l'habitation et son amélioration, et comme sanction aux délibérations échangées, ressortit la nécessité de constituer ici, comme on l'avait fait ailleurs, un groupe de dévouement et de compétence qui s'intéresserait à cette question. C'est là l'origine du Crédit Hypothécaire Canadien Incorpore.

L'habitation est un besoin analogue à celui du vêtement, de la nourriture, du chauffage, et il est justifiable de combinaisons analogues.

Le but du Crédit Hypothécaire Canadien est d'acheter et de construire des maisons en gros et de les rétrocéder en réalisant un gros bénéfice pour tous les sociétaires.

Des entreprises de ce genre sont en opération dans tous les pays et ont obtenu un succès retentissant.

On ne saurait nier que l'habitation a une influence considérable sur le développement moral de la famille, et par une conséquence immédiate, sur le développement du corps social. Or, le but de l'entreprise dont il s'agit est précisément de permettre à chacun de faire construire sa propre maison sans que la dépense ne dépasse le coût d'un loyer. On conçoit qu'un logis construit par soi-même sur des bases modestes, réunit plus de conditions de bien-être que tout autre et que le travailleur ne peut manquer de sentir naître en lui l'ambition légitime de voir son intérieur coquet et salubre.

L'indispensabilité absolue de la création d'une semblable institution au Canada est donc évidente, elle devra profiter à toutes les classes de la société en rendant à chacun une existence plus agréable.

La tâche est lourde et pleine de difficultés, mais il est certain que la réussite couronne toujours les tentatives de cette espèce, à condition toutefois d'effectuer une sélection aussi bien parmi les habitations que parmi les habitants, et de confier, comme le Crédit Hypothécaire Canadien l'a fait, l'entreprise à des personnalités dont l'honorabilité et la compétence ont été unanimement reconnues.

Dans une autre partie de ce journal, on trouvera les renseignements financiers concernant le Crédit Hypothécaire Canadien.

## LES POUVOIRS D'EAU DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

Un important rapport déposé devant l'Assemblée Législative par la commission spéciale dont l'hon. S.-N. Parent est le président — Nos sources naturelles et leur judicieuse exploitation.

Un important rapport a été déposé devant la Législature par la commission chargée de s'enquérir des pouvoirs d'eau dont peut disposer la province et la partie la plus importante est celle qui recommande la construction d'un barrage sur le Saint-Maurice de manière à régulariser le débit de cette rivière. Des observations faites depuis douze ans démontrent que le débit varie entre six mille pieds cubes et deux cents mille pieds cubes d'eau à la seconde, selon les saisons. La régularisation du débit aurait un effet très avantageux pour les usines de Grand'Mère, de Shawinigan et de La Tuque, car elle produirait un débit uniforme de dix-huit mille pieds cubes. Les trois barrages construits sur l'affluent du Saint-

Maurice, la Manouana, ne sont pas considérés comme suffisants pour empêcher les grandes crues au cours desquelles la plus grande partie de la force est perdue par excès de débit. Le coût approximatif serait de \$1,300,000 et le comité recommande fortement cette dépense.

A l'appui de leur rapport, les ingénieurs font voir que des milliers et des milliers de billots de bois sont emportés et perdus tous les ans à l'époque des crues, tandis que d'autres sont mis à sec et arrêtés durant la sécheresse.

La commission trouve exagéré le chiffre de 6,000,000 qu'on donne comme celui du nombre de chevaux à développer sur les pouvoirs de la province. Elle croit qu'à part des 300,000 forces exploitées par le gouvernement fédéral, il n'existe que 400,000 forces encore à exploiter.

Une grande partie du rapport recommande spécialement la conservation de ces forces naturelles et leur judicieuse exploitation. Il est démontré que, sur certaines rivières, une différence de 198,000 pieds cubes existe entre le débit à l'eau basse et le débit durant les crues. Ceci diminue de beaucoup l'utilité des exploitations déjà placées sur ces rivières et on ne saurait trop faire pour enrayer un fléau dont la cause directe, d'après le rapport, est le déboisement trop rapide des forêts, ce qui provoque la fonte immédiate des neiges au printemps et ne permet pas aux plateaux supérieurs de retenir l'eau qui alimente les sources.

La commission, qui a été nommée l'an dernier, se compose de l'hon. S.-N. Parent et de MM. Ernest Bélanger et William Bishop.

## DEUX ARTICLES DE CONSERVE PARTICULIEREMENT AVANTAGEUX POUR LE DETAILLANT.

La maison Wm. Clark, de Montréal, établit une très belle ligne de Plum Pudding en 1.5 et 2.5 qui ne peut manquer d'être d'un vif intérêt pour le détaillant.

Le 1.5 se vend à \$1.90, le 2.5 à \$2.40 la douzaine, ce qui permet au détaillant de vendre cet article respectivement à 20c et 25c.

Le Mince Meat de Clark est apprêté en boîtes scellées de 5 grandeurs différentes fermant hermétiquement. Ceci offre un grand avantage sur la vente en baril; d'abord, cela rend possible de servir au client des paquets de 1, 2, 3, 4 et 5 livres, et le sceau qui se trouve apposé à chaque boîte est une garantie bien moderne que le consommateur sait apprécier.

## PROSPERITE.

Dans le seul mois de novembre, il y a eu plus de six cents adhésions aux Prévoyants du Canada pour au delà de mille parts; le capital inaliénable du Fonds de Pension seulement, s'est accru de onze mille sept cent cinquante piastres.

## SIMONDS CANADA SAW CO., LIMITED.

Nous avons reçu le joli calendrier de la Simonds Canada Saw Co., Limited, dont le cachet artistique est du meilleur goût et il nous est agréable de remercier de son envoi cette maison si connue de nos lecteurs.

La gravure, d'un coloris superbe et vivant, représente un bon vieux, pliant dans ses mains robustes une scie à main; et son sourire satisfait semble dire les mots de la légende: "C'est bien la meilleure qui soit." Qui donc en douterait? Personne, à coup sûr; car la scie Simond est universellement appréciée pour sa qualité et la satisfaction qu'elle donne à l'usage.